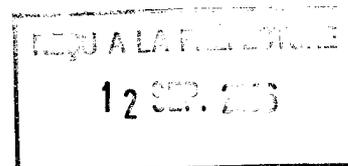


Service instructeur  
Environnement et Agriculture

N° 6<sup>e</sup>/90-06

Service consulté



**ENCOURAGEMENT A L'AGRICULTURE ET AU DEVELOPPEMENT RURAL  
(PROGRAMME C041 - CHAPITRE 65)**

Résumé : Un montant de 181.600 € (130.000 € au BP 2006 et 51.600 € lors de la DM1 2006) a été inscrit au titre de l'encouragement à l'agriculture et au développement rural. Il vous est proposé de prélever 14.450 € sur ces crédits pour soutenir les actions envisagées pour 2006 par les quatre organismes récapitulés dans le tableau ci-joint en annexe 1.

Divers organismes agricoles et d'élevage peuvent bénéficier d'une subvention départementale au titre de l'encouragement à l'agriculture et au développement rural pour du fonctionnement, de l'équipement ou de la formation. Un montant de 181.600 € a été voté à ce titre (130.000 € au BP 2006 et 51.600 € lors de la DM1 2006) et délégation a été donnée à la Commission Permanente pour ventiler ces crédits.

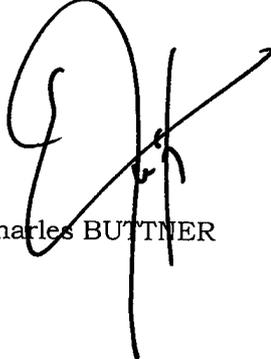
Conformément aux propositions émises par la 6<sup>ème</sup> Commission lors de sa réunion du 26 octobre 2000, l'aide départementale est désormais ciblée sur des actions précises concourant aux orientations du Conseil Général en la matière.

Sur cette base, 11 dossiers, représentant 61 % de l'enveloppe budgétaire disponible, ont été examinés par votre Commission les 7 mars, 16 juin et 13 juillet 2006.

Vous trouverez ci-après, en annexe 1, un tableau récapitulant les actions et les montants pour lesquels nous sommes sollicités, sachant que la 6<sup>ème</sup> Commission réunie le 3 juillet dernier a émis un avis favorable pour l'attribution d'une subvention globale de 14.450 € à ces organismes, au vu de leur programme.

Les crédits nécessaires seront prélevés au 65/6574/F928.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

  
Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 08 SEPTEMBRE  
2006

**Aide à l'expansion agricole  
PROGRAMME 2006**

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
AEA03612	<b>INTERPROFESSION FRUITS ET LEGUMES D'ALSACE</b> AEA2006 - INTERPROFESSION FRUITS ET LEGUMES D'ALSACE	4 000,00
AEA03610	<b>PLANETE LEGUMES</b> PLANETE LEGUMES (EX GDPLA)	5 000,00
AEA03617	<b>SYND. DEPART. DES ELEVEURS DE MOUTONS</b> AEA 2006 - SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ELEVEURS DE MOUTONS 68	870,00
AEA03616	<b>UNION DES ORGANISMES D'ELEVAGE DU HAUT-RHIN</b> AEA 2006 UNION DES ORGANISMES D'ELEVAGE	4 580,00
	Total	14 450,00

**Encouragement à l'agriculture et au développement rural**

ANNEXE 1

Organisme	Action proposée en 2006	Montant sollicité en 2006	Montant proposé
Interprofession des Fruits et Légumes d'Alsace	<ul style="list-style-type: none"> <li>- création d'un site internet</li> <li>- communication continue sur les fruits et légumes de saison dans la presse écrite</li> </ul>	12 000	4 000
Planète Légumes (Ex GDPLA)	participation au financement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- du bulletin mensuel de la culture légumière et de 2 bulletins spéciaux diffusés auprès des producteurs adhérents</li> <li>- de travaux concernant la réduction des intrants et la protection de l'environnement</li> </ul>	10 000	5 000
Syndicat départemental des éleveurs de moutons du Haut-Rhin	gestion de l'espace et protection de l'environnement	870	870
Union des organismes d'élevage du Haut-Rhin	organisation d'une manifestation d'élevage à HABSHEIM dans le cadre de la foire Simon et Jude	4 580	4 580
	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>	<b>14 450</b>